XII

L'ALLONGEMENT DIT « PAR POSITION » DANS LA MÉTRIQUE LATINE

PAR J. MAROUZEAU
Professeur honoraire à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *L'enseignement traditionnel de la métrique tend à laisser croire que l'allongement « par position » résulte purement et simplement de l'addition d'un groupe de consonnes à la voyelle qui les précède, tandis que les linguistes inclinent à admettre que la qualité de syllabe fermée suffit à conditionner l'allongement. Il semble que l'analyse phonétique conduise à dissocier dans le groupe de consonnes : d'une part, l'explosion de la seconde, qui se joint sans effet à la syllabe subséquente, d'autre part l'implosion et la tenue des deux consonnes, qui déterminent l'allongement en ajoutant leur durée à la syllabe précédente.*

Reprenant ici pour plus de développement le sujet d'un bref article que j'ai publié dans cette *Revue* (t. XXXII, p. 100), je laisserai de côté d'abord toute discussion sur la valeur qu'on a donnée au terme « par position », traduit du latin *positione* ou *positu*, calqué lui-même sur le grec amphibologique θέσει. Quel que soit le sens qu'on donne à cette expression (« par l'effet de la position » ou « en vertu d'une convention »), le problème phonétique demeure inchangé.

L'enseignement traditionnel repose sur une observation de Quintilien, *Instit. orat.*, IX, 4, 86 : « In dimensione pedum syllaba quae est breuis, insequente... alia quae... duas primas consonantes habeat, fit longa. » Ce que Max Niedermann, dans sa *Petite phonétique historique du latin*, 3e éd., p. 173, transpose ainsi : « Un groupe consonantique partagé entre deux syllabes allonge la première d'entre elles », étant bien entendu, ajoute-t-il en note, que c'est « la syllabe, et non la voyelle, qui devient longue par position ». Formule correcte — ai-je besoin de le dire? — mais qui demande un éclaircissement, faute de quoi on pourrait penser — et c'est ce que laisse croire l'enseignement traditionnel — que l'allongement

résulte d'une totalisation : voyelle brève + groupe de consonnes. Cette interprétation vaut naturellement pour le cas d'une syllabe finale fermée par deux consonnes, comme dans *pars*, *abest*, *dicunt*, mais n'est pas concevable quand le groupe de consonnes est partagé entre deux mots : *et pater*, *procul uidet*, et n'est pas soutenable non plus lorsque le groupe de consonnes est intérieur, soit que la coupe syllabique intervienne entre les deux consonnes, comme le feraient croire certaines inscriptions qui ponctuent *nec.dum*, *fac.tus*, soit que les deux consonnes doivent être considérées comme appartenant à la syllabe subséquente, suivant l'enseignement presque unanime des grammairiens latins (Servius, Marius Victorinus, Charisius, Caper, Priscien), qui recommandent de couper *pote-stas*, *a-mnis*, *ma-gno* (cf. Lindsay-Nohl, *Die lateinische Sprache*, p. 144).

Les facteurs d'allongement doivent donc être cherchés d'abord dans la première syllabe considérée, dont la voyelle n'est suivie que d'une seule consonne. Faut-il en conclure que toute syllabe fermée, c'est-à-dire terminée en consonne, doive être regardée comme longue? C'est ce qui paraît résulter de la formule employée par Niedermann, p. 173 : « Une syllabe était longue... lorsque, tout en renfermant une voyelle brève, elle se terminait par une consonne. » La règle est énoncée à peu près de la même façon par M. Grammont dans son *Traité de phonétique*, p. 112 : « Une syllabe est longue quand elle contient une voyelle brève suivie d'*une* (c'est moi qui souligne) ou plusieurs consonnes », et par A. Juret dans sa petite *Phonétique latine*, p. 21 : « Une syllabe... contenant une voyelle brève était... longue quand la voyelle brève y était suivie d'une consonne implosive », « en d'autres termes si elle était fermée » ; de même dans son *Manuel de phonétique latine*, p. 54 : « Une syllabe était longue quand elle contenait une voyelle brève suivie... d'une consonne finale de syllabe ; toute syllabe fermée était donc longue. » Comment la preuve peut-elle en être faite? Évidemment pas lorsque la finale consonantique est suivie d'une initiale consonantique, ce qui est le cas de l'allongement dit par position, mais seulement si elle est suivie d'une initiale vocalique et presque nécessairement si elle est à une pause de sens, donc suivie d'un silence.

C'est ce dernier cas qui a été d'ordinaire considéré : « L'allon-

gement, dit Niedermann (p. 173) se produit en particulier à la fin d'une phrase ou d'un membre de phrase devant une forte ponctuation, à une place où la consonne finale ne pouvait se détacher par liaison, de sorte que la syllabe dont elle faisait partie demeurait fermée » ; et Juret (*Manuel*, p. 55) : « Une syllabe... est longue si elle est fermée par une consonne unique suivie d'une pause. » Mais ici la question se pose de savoir si la syllabe est longue du fait seul qu'elle est fermée ou si elle est traitée comme longue parce qu'elle est à une place où se fait sentir un effet suspensif propre à déterminer l'allongement. Un examen exhaustif a été pratiqué pour Virgile par Roland G. Kent (*Mélanges J. Marouzeau*, p. 303). Voici les faits tels qu'ils résultent de ses relevés.

L'œuvre de Virgile présente 54 exemples de syllabe finale fermée traitée comme longue devant voyelle ; 22 sont à éliminer parce que la voyelle de la syllabe finale, originairement longue, a été maintenue dans cette quantité par conservation d'archaïsme (type *amōr*, *curāt*, etc.). Dans 12 exemples, la syllabe est suivie d'un *h* initial, peut-être susceptible de faire position (cf. mon article : *Quelques traces de l'aspiration initiale*, dans les *Mélanges Niedermann*, p. 238). Dans 47 exemples, elle est à la césure, place favorable à l'allongement. Sur 6 cas où elle n'est pas finale de membre métrique, 4 exemples sont de ceux qui présentent la syllabe suivie d'un *h*, et 2 sont inclus dans une clausule spondaïque, qui demande une considération particulière. Tout considéré, *aucun exemple* indiscutable ne peut être invoqué comme une preuve de la quantité longue attribuée à une syllabe fermée du seul fait de cette fermeture. En revanche, on ne sera pas embarrassé de trouver chez Virgile des exemples de syllabes fermées maintenues brèves à la pause ; ainsi dans ces deux vers consécutifs, choisis entre beaucoup d'autres :

Aen. III, 78 : Hūc fĕrŏr. Haec fessos...
— 79 : Ăccĭpĭt. Egressi...

Qu'en conclure, sinon que rien dans l'usage virgilien n'autorise à attribuer à une syllabe finale la qualité de longue du fait seul qu'elle est fermée.

Une contre-épreuve doit être tentée. Aux mêmes places où peut apparaître longue une finale en consonne, on trouve aussi comptée comme longue une finale en voyelle. Sont cités dans le

Early latin verse de W. M. Lindsay des exemples plautiniens du type suivant (trochaïques septénaires) :

Merc. 934 : ... noli quaeso dicerē. Certum exsequi est.
Rud. 1086 : Et crepundiā. — Quid si ea sunt aurea?...

Cf., dans W. A. Laidlaw, *The prosody of Terence*, de nombreux exemples térentiens du type *corrigerē*, *munerē*, *forē*, *gratiā*; de même, dans A. E. Housman, *Prosody and method*, *Class. Quart.*, XXI, p. 1-12, des exemples empruntés à la métrique dactylique, en particulier chez Virgile :

Aen. III, 464 : Dona dehinc auro grauiā sectoque elephanto.

— et, avec circonstance aggravante de l'hiatus:

Aen. XII, 648 : Sancta ad uos animā, atque istius inscia culpae.

M. J. Perret, dans un article de la *Revue des Études latines*, 1954, en particulier p. 189, présente maintes observations relatives à des cas où une syllabe finale terminée en voyelle apparaît comme valant une longue. L. Havet, dans sa *Métrique grecque et latine*, par. 278, observe qu'une brève, « quand elle terminait un mot et que par conséquent elle était suivie d'un très court silence, faisait plutôt l'effet d'une longue que d'une vraie brève », au point que ⏑, ⏑ ⏑ ressemblait à – ⏑ ⏑ plutôt qu'à ⏑ ⏑ ⏑. Enfin, on connaît la remarque curieuse de Quintilien (IX, 4, 108) à propos de la séquence *turpe duceres* : « paululum morae damus inter ultimum et proximum uerbum, et *turpe* illud interuallo quodam producimus »; cf. encore IX, 4, 97-98 : « Est quoddam ipsa diuisione uerborum latens tempus. »

* * *

Faute de pouvoir préciser avec certitude la quantité qu'il convient d'attribuer à une syllabe fermée à la finale, il reste à observer le traitement qu'elle subit à l'intérieur du mot devant consonne, dans la position type de ce qu'on appelle l'allongement par position.

Ici, il faut mettre à part, comme on sait, le cas du groupe dit « muta cum liquida », qui comporte un double traitement, soit que, comme c'est la règle à date ancienne, il ne fasse pas position,

soit que, ainsi qu'il arrive à date récente, il soit traité comme un groupe d'occlusives.

On a envisagé que, dans ce dernier cas, la sonante gardant sa qualité, l'occlusive qui précède était géminée, et que la prononciation pouvait être figurée par quelque chose comme *pa*ᵗ*tri* (cf. Meillet-Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, par. 203) ; on trouve dans les inscriptions les graphies *aggro*, *frattre* (cf. K. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, par. 315). Il semble qu'il y ait là l'indice d'un processus de dissociation de l'occlusive en ses éléments : implosion prolongeant la première syllabe et explosion ouvrant la seconde syllabe. Est-ce le sens qu'il faudrait donner à la curieuse remarque de Quintilien, lorsque (IX, 4, 86), examinant le cas de *agrestis*, il dit de la seconde syllabe *-gres-* : « dat illi (à la première) aliquid ex suo tempore... ; unum tempus accommodat priori »?

Le cas n'est peut-être pas tellement différent de celui où deux occlusives sont mises en contact. Dans ce cas aussi, A. Juret (*Manuel de phonétique latine*, p. 225) a recours à un redoublement graphique pour rendre compte du phénomène articulatoire que représente le passage de la première occlusive à la seconde : « Lorsqu'une syllabe est fermée, dit-il : type *fac-tus*, ... on pourrait... écrire *facctus*, le *c* représentant à la fois la tension et la tenue de l'implosive. » C'est là, semble-t-il, le processus qu'il convient d'examiner avec quelque rigueur.

A. Juret l'analyse (*Manuel*, p. 55) de la manière suivante, par comparaison avec le traitement en syllabe ouverte : dans le cas de *datus*, la consonne (*t*) s'attachant à la voyelle subséquente, rien ne s'ajoute au contenu de la syllabe *da*, qui reste brève ; au contraire, dans le cas de *factus*, « la consonne (*c*) appartient tout entière à la syllabe qu'elle ferme ». La différence entre les deux cas serait donc celle d'une consonne en plus ou en moins, c'est-à-dire d'une syllabe fermée à une syllabe ouverte. Mais ce n'est là qu'une approximation ; les faits sont plus complexes, car la consonne ne peut pas être traitée comme un bloc indissociable. Quand on prononce *factus*, trois moments sont à considérer : 1) après l'*ă*, les organes se mettent en position pour l'articulation du *c*, c'est-à-dire que le dos de la langue s'applique contre le palais pour s'opposer au passage de l'air, qui reste comprimé en arrière de l'obstacle (c'est l'implosion) ; 2) pendant un temps, les organes de-

meurent dans cette position (c'est la tenue du *c*) ; 3) la pointe de la langue se porte en avant pour fermer le canal vocal en arrière des dents d'en haut (c'est la catastase du *t*) ; 4) les organes restent un temps dans cette position (c'est la tenue du *t*) ; 5) la langue relâche sa pression pour permettre la brusque échappée de l'air (c'est l'explosion du *t*). De cet ensemble d'articulations, seule la dernière appartient à la deuxième syllabe, dont la voyelle (*u*) sert de support à l'explosion du *t* qui, ainsi isolée, est sans durée appréciable ; les autres, à savoir : implosion et tenue du *c*, catastase et tenue du *t*, appartiennent à la première syllabe, et doivent être seules prises en considération pour expliquer son allongement. Tel est le sens qu'il faut donner aux explications de A. Juret, *Manuel de phonétique latine*, p. 46 : « à la durée de la voyelle brève s'ajoute la durée de la consonne implosive suivante » et : « le mouvement occlusif et la tenue du groupe appartiennent entièrement à la syllabe qui précède le groupe », concordant avec celles de L. Roudet, *Éléments de phonétique générale*, p. 231 : « La durée d'une consonne entre deux voyelles se réduit à celle de sa tenue », et de M^lle^ M. Durand, *Le français moderne*, 1950, n° 3, p. 213 : « Une consonne explosive n'est perçue qu'à son explosion ; toute sa tenue appartient pour l'oreille à la voyelle qui précède » (cf. encore *Journal de psychologie*, 1953, p. 480 : « La consonne n'a d'autre existence dans notre perception que sa détente..., sa durée propre étant attribuée à la voyelle précédente »). Dans le cas de *factus*, A. Juret (*Manuel*, p. 225) tente une évaluation approximative des durées mises en cause, et symbolise la syllabe allongée par le schéma . . + . . dans lequel les deux premiers points représentant la durée de la voyelle brève (*ă*), le troisième la durée de la tension de l'implosive (*c*), et le quatrième la durée de la tenue[1] qui précède l'explosion du *t*. Autrement dit, la durée d'émission de la syllabe se compte à partir de l'implosion du *c* (considérée comme instantanée) jusqu'à l'explosion (instantanée aussi) du *t*, comprenant à la fois la tenue du *c* et du *t*, séparées par le mouvement articulatoire qui réalise le passage d'une implosion à l'autre ; si bien que la règle de l'allongement « par position » pourrait se formuler de la manière sui-

1. C'est bien *tenue* qu'il faut dire, et non *implosion*, comme le fait F. de Saussure dans son *Cours de linguistique générale* (p. 91), lorsqu'il dit que dans le mécanisme de l'allongement « seule l'implosion peut être appréciée », et également A. Juret dans son *Manuel de phonétique*, p. 55 (correction faite dans sa *Petite phonétique*, p. 20).

vante : « Une syllabe fermée, c'est-à-dire terminée par une consonne, est traitée comme longue lorsque, cette consonne se groupant avec une consonne subséquente, les tenues de l'une et de l'autre s'ajoutent à la durée de la voyelle précédente pour constituer une durée de syllabe. »

Il était tentant — et sans doute indispensable — de chiffrer ces différents éléments de durée à l'aide d'instruments de mesure. M^lle^ M. Durand a bien voulu procéder dans son laboratoire de l'Institut de phonétique à des enregistrements qui, faits sur des mots français, fournissent les données suivantes :

Dans un énoncé du type : *coupant*, où le *p* appartient à la seconde syllabe, la durée de la première syllabe est, en centisecondes : $c = 6 + ou = 6 = 12$.

Dans une séquence : *coup(e) courant*, les durées sont : $c = 6 + ou = 6 + p = 8 + c = 9 = 29$. Le *c* appartenant à la seconde syllabe seulement par son explosion, qui est instantanée, mais à la première par son implosion et sa tenue, les 29 centisecondes représentent bien la durée de la syllabe allongée « par position ».

On peut estimer que ces mesures sont approximativement valables pour un énoncé latin de même contexture.

Il convient d'ajouter que la mesure de la durée n'est pas tout ; le temps réel ne se confond pas avec le sentiment que nous en avons. L'impression de durée résulte de facteurs divers, dont le principal est peut-être l'intervention d'une coupure ou d'un hiatus ; il est possible ici que cette impression soit renforcée par le heurt qui se produit entre les consonnes en contact et par l'intervention du mouvement articulatoire propre à réaliser deux implosions consécutives. « Il y a syllabe longue, dit A. Meillet (*Les origines indo-européennes des mètres grecs*, p. 9), là où le sujet parlant sent une longue, et brève là où il sent une brève » ; en tout cas, l'effet de la durée dont on a conscience vient s'ajouter à celui de la durée mesurable.

Il resterait à cet égard à dissiper une illusion commune : nous avons, en français par exemple, une notion de la durée syllabique qui peut nous faire mal interpréter les faits latins. Nous paraît longue une syllabe chargée de consonnes, à quelque place qu'elles se présentent : *strict, tract* nous font l'effet de syllabes longues, alors que *inanité* nous donne l'impression de quatre brèves ; dans *rétracté* nous percevons une séquence ⏑–⏑, dans *im-*

prescriptible une séquence ⏑ – – ⏑. Nous sommes ainsi enclins à faire une grande différence entre l'initiale de *ero* et celle de *strepo*, pourtant toutes les deux comptées brèves par les Latins. Mais ici les observations des phonéticiens nous mettent en garde : « Une consonne qui ouvre la syllabe ne compte pas ; elle n'appartient à la syllabe que par son élément explosif, et celui-ci... n'a pas de quantité perceptible à l'oreille » (A. Juret, *Manuel*, p. 53) ; « le compte de la quantité d'une syllabe part du point vocalique ; tous les éléments consonantiques qui peuvent précéder ne comptent pas pour la quantité » (M. Grammont, *Traité de phonétique*, p. 112). Ce n'est pas que les articulations qui précèdent l'émission vocalique soient nulles ; elles consistent dans l'implosion et la tenue de la consonne qui, par exemple dans une syllabe *ti*, se chiffrent à une quinzaine de centisecondes ; mais ce qui entre en ligne de compte pour l'auditeur, c'est l'explosion ; or, elle « est si rapide qu'elle reste une quantité irrationnelle pour l'oreille ».

A quoi il faut ajouter que l'ampleur même de la masse consonantique qui peut éventuellement entourer la voyelle semble ne pas compter, ou du moins que la durée d'émission d'un groupe de consonnes n'augmente pas en proportion de leur nombre : un enregistrement fait par M^lle^ Durand a accusé pour une série de syllabes à voyelle commune les durées suivantes (en centisecondes) : *ti* = 41, *tit* = 44, *trit* = 44, *strit* = 49, *strict* = 48, *sprictr* = 46. Et le plus remarquable, c'est que *i* isolé vaut 41 centisecondes, à peine moins que le groupe où il se présente encadré de six consonnes ; il s'établit ici une sorte de compensation : la durée de *i* diminue à proportion qu'augmente le nombre des consonnes, accusant successivement $41 > 25 > 8 > 5 > 4 > 2$ centisecondes. Ici encore, le sentiment de la durée apparaît indépendant de la mesure numérique. Mais ce qui ressort surtout de ces observations, c'est que l'impression de durée ne s'explique pas par la considération de la consonne prise en bloc ; notre perception est intéressée essentiellement à l'explosion, qui est quasi instantanée, tandis que ce sont les éléments insonores, implosion et tenue, qui entrent en jeu pour l'appréciation de ce qu'on appelle en métrique la quantité.

J. Marouzeau.